



Mâcon, le 14 avril 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT : N'ATTENDEZ PAS L'ETE !



A l'approche des examens de la fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, vous êtes nombreux à faire renouveler vos cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports.

Pour éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen, il est recommandé de prendre dès à présent les dispositions nécessaires :

- en vérifiant les dates d'expiration des CNI ou passeports en votre possession,
- en se rendant, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire :

- à la mairie de votre domicile pour une **demande de carte nationale d'identité** ;  
- dans l'une des 26 mairies équipées de stations biométriques pour une **demande de passeport** (la liste des communes équipées est disponible sur le site internet des services de l'Etat en Saône-et-Loire : [www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)).

Il est recommandé de toujours déposer la demande au moins **un mois** pour les passeports, et au moins **un mois et demi** pour les cartes nationales d'identité, avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Nous vous remercions par avance pour l'écho que vous en ferez dans vos médias.



**Contact : Service départemental de la communication interministérielle** □

**03 85 21 81 59 / 80 64 / 81 58**

**[sophie.elouifai@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:sophie.elouifai@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr)**